

Séance du jeudi 23 février 2023

Date de la convocation: 20/02/2023

Membres en
exercice : 15

Présents : 9

Votants: 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-trois février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Olivier MAGUET,

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE, Anne COLLINOT, Jean-Jacques DEBIEVE, Richard DETHYRE, Laurence HOURLIER, Michèle MATHIEU, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Thomas HOURLIER par Laurence HOURLIER, Catherine PECHERY par Annick IENZER, Jacky PECHERY par Olivier MAGUET

Excusés : Adeline BEAUFUMÉ, Emilie KONNERT, Barbara LOUCHART

Absents:

ACHAT D'UNE MAISON - (D 2023 120)

Le Maire informe que le pôle de gestion des patrimoines privés de la DGFIP a proposé de vendre à la Commune pour la somme de 1 € symbolique la maison en état de péril et frappée d'alignement de la succession en déshérence BUYSSSE veuve Huet, maison qui met aujourd'hui en danger la structure de la maison mitoyenne objet de l'opération relative aux délibérations 2022-087 du 25 novembre 2022 et 2023-113 du 27 janvier 2023.

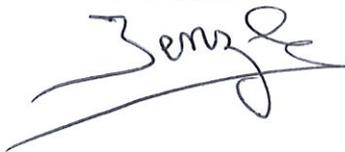
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

ACCEPTTE l'achat de la maison sise au 26 rue de la Fontaine à Châtel-Censoir cadastrée section AB numéro 151 pour la somme de un (1) euro,

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance
Annick IENZER



Le Maire
Olivier MAGUET

